

Votre magazine municipal d'informations

837 000 € pour moderniser le musée
du Trophée *à lire p. 5*

Un parcours touristique en audioguide via le
téléphone portable *à lire p. 14*

La Turbie soigne son tourisme



SOMMAIRE

p.11 à 15

Notre dossier

La Turbie développe une politique dynamique en faveur du tourisme

Les hauts lieux du patrimoine historique de La Turbie vont être tagués et vous allez pouvoir les (re)découvrir en suivant les indications de la puce via votre... téléphone portable !

Retrouvez le thème du tourisme, de l'été et des vacances au fil des pages de ce nouveau numéro !

Actualités p. 4 & 5

- Installation de trois horodateurs solaires
- 27 caméras de surveillance
- Ouverture prochaine de la médiathèque
- Une nouvelle vie pour le musée du Trophée d'Auguste

Travaux et aménagement p. 6 & 7

- Tête de Chien :
 - Les parkings
 - L'aménagement du sentier piétonnier confié à l'ONF
- Révoires -la fin de travaux
- Le col de guerre
- Prévention
 - Lutte contre les risques d'incendie
 - Lutte contre le moustique tigre

Du côté de l'Agglo p. 8

- Le traitement des ordures ménagères !
- Une navette pour découvrir les villages de la CARF

Jeunesse p. 9

- Miss La Turbie élue
- Du nouveau au Point Jeunes
- Les brèves

Les échos du préau p. 10

- Sécurité routière : la police municipale fait de la prévention

- Les modalités d'inscription à la cantine et à l'étude du soir

Six mois dans le rétro p. 16 à 19

Retour en images sur les fêtes des écoles, la fête de la musique et les autres manifestations...

Solidarité p. 20

- Aides à la scolarité
- Les infos et conseils du CCAS

Etat civil p. 20

- Hommage à Pauline Ballauri
- Naissances, mariages et décès

Sports et loisirs p. 21 & 22

- La piscine prête pour la saison
- Eclairage des courts de tennis
- La nouvelle pelouse du stade -gros plan sur les travaux
- Les résultats de la section Tir

Culture et patrimoine p. 23

- Des champs au Casino -retour sur les débuts du tourisme à La Turbie

La der p. 24

- L'agenda des manifestations
- Zoom sur : le concours de boules carrées
- Les numéros utiles & médecins de garde

La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication :	Nicolas BASSANI
Membre honoraire et fondateur :	Gilles BIANCHERI
Comité de rédaction :	Arlette ZAMBONI Brigitte TAPIERO Henri LANTERI Philippe MATZ Maurice PLEBANI
Rédacteur en chef :	Marie-Evelyne COLONNA
Maquette et photographies :	Nadège BERRO

Impression :	Imprimerie CROUZET 34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité
Tirage :	1600 exemplaires
Crédit photos :	Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.





Le mot du Maire

Chers Turbiasques,

La saison estivale débute enfin et la période calme de juillet-août s'installe.

Plusieurs d'entre nous auront le privilège de pouvoir prendre quelques jours de vacances bien méritées et de s'échapper, un laps de temps, des contraintes du quotidien.

Ceux qui resteront sauront, je n'en doute pas, ensoleiller, à leur manière, notre ville durant ces quelques semaines placées nécessairement sous le signe de la détente.

Dès le début juillet, la piscine ouvrira ses portes. Puis les différentes manifestations organisées par Ars Viva, le Comité des Fêtes et l'association sportive, avec l'aide du Conseil général des Alpes-Maritimes, le jazz club de La Turbie, ainsi que les manifestations des 15 et 16 août à Saint Roch apporteront, je l'espère, de la joie.

L'été s'installe certes, mais il incite chacun de nous à redoubler de vigilance et principalement à l'égard des plus vulnérables en période de canicule. Une campagne

d'information est mise en place, un registre d'inscription des personnes concernées est désormais ouvert en mairie.

Je veux remercier ici les services municipaux –tout particulièrement en cette période où la mise en place des installations nécessaires au bon déroulement des manifestations estivales est pour eux une source de travail supplémentaire. Un grand merci également à tous les bénévoles des associations qui œuvrent sans relâche au bonheur des Turbiasques.

Et puis je ne peux terminer sans une pensée pour Pauline : cette figure de notre village nous a quittés. Pauline, nous pensons à toi.

Chers Turbiasques, au nom de toute la municipalité, je vous souhaite de passer de bonnes vacances et vous propose de nous retrouver tous ensemble lors de notre fête de la Saint Michel.

Nicolas Bassani

Le coup de chapeau de la rédaction à...

Ars Viva : 10 ans de soirées musicales du Trophée !

« Faire jouer la musique dans un endroit merveilleux avec l'espoir d'attirer des gens qui n'entrent jamais dans une salle de concert. » C'est avec cette belle ambition que Bernadette Keraudren lançait **Les soirées musicales au Trophée**, à l'été 2001. Elle et son association, Ars Viva, créée pour l'occasion, bénéficiaient du soutien de John Persenda, mécène turbiasque, et offraient un programme ambitieux : Nabucco avec, déjà, des interprètes de qualité -les Chœurs du Paillon chantant le chœur des esclaves.

Dix ans après, les Musicales du Trophée sont devenues une institution reconnue pour la qualité de sa programmation et bénéficient de soutiens publics (Ville de la Turbie, Conseil général, Région) et privés (La Strada, Monaclean, Somat).

Aux côtés de Bernadette, Michel Mugot, basson à l'orchestre philharmonique de Monte-Carlo est le directeur artistique des Soirées depuis 7 ans.

Du 19 au 30 juillet, Shani Diluka, jeune pianiste Sri lankaise à la présence magnétique, sera la marraine de cette dixième édition qui se déroulera, selon la formule désormais rodée, en quatre soirs, quatre concerts -dont un, le premier, de musique baroque en l'église Saint Michel (J.-S. Bach avec chœur). Les trois autres seront donnés au pied du Trophée, l'un deux sera dinatoire –pour écouter de Monteverdi à John Williams, en dégustant sous les oliviers une assiette de cuisine locale.





C'est l'entreprise turbiasque Mabyc, attributaire du marché, qui procédera en juillet au remplacement des trois horodateurs existants par ce nouveau modèle, qui fonctionne à l'énergie solaire.



NOUVEAUX HORODATEURS SOLAIRES

La première demi-heure GRATUITE

Nouveau matériel, nouveau moyen de paiement, nouveaux tarifs et la bonne nouvelle : la première demi-heure de stationnement devient gratuite.

La Commune fait installer en juillet trois horodateurs nouvelle génération en remplacement des trois existants. Equipés de capteurs solaires pour favoriser les économies d'énergie, ces équipements modernes sont également dotés d'un lecteur de carte magnétique qui permet d'instaurer un nouveau système de paiement. A cette occasion, les tarifs sont revus⁽¹⁾.

Avec une bonne nouvelle : la première demi-heure de stationnement devient gratuite. La demi-heure suivante coûte 0,50 €. Chaque heure suivante coûte un euro supplémentaire.

Le nouveau système offre la possibilité de réduire ce coût horaire à 0,60 € : il suffit d'utiliser une carte magnétique prépayée vendue par la commune : 6 € pour 10 heures, 12 € pour 20 heures, 30 € pour 50 heures...

« Cette solution évite d'avoir à faire la monnaie et offre un tarif parmi les plus bas de la Côte », souligne Jean-Louis Bauchet, chef de la police municipale.

Par ailleurs il n'y a plus de limite de temps de stationnement. Un détail dont se sont émus des élus au cours du conseil municipal de juin : ils redoutent que cela incite les automobilistes à « squatter les places »...

« Ce n'est pas le but, précise Jean-Louis Bauchet, qui prévient : « la police municipale est chargée de veiller au respect plus strict de l'obligation de payer le stationnement, dans les créneaux horaires habituels. »

Le coût total de cet investissement s'élève à 20 178 € HT dont 20% (4 000 €) seront financés par une subvention d'Etat.

1 - Jusqu'alors, le tarif était de 0,80 € de l'heure et le stationnement limité à 3 heures.

MÉDIATHÈQUE AU FOUR BANAL

Ouverture début septembre

La médiathèque intercommunale sera inaugurée à la Saint Michel, le 29 septembre prochain. Mais elle ouvrira au public, dès la rentrée scolaire, ses 60m² de locaux accueillants et lumineux, aménagés par le Sivom dans l'ancien four banal. Les architectes Nicolas Heams et Benjamin Michel y ont imaginé des espaces modulables pour lire -5000 ouvrages jeunesse et adultes et 15 journaux et revues seront à disposition, pour rechercher et s'informer, découvrir des expositions ou encore voir films et documentaires...

Le coin détente aux poufs et chauffeuses

colorés semble inviter chacun, petit et grand, à se poser un moment et plonger dans un univers sans fin : celui de la découverte des livres, des autres, de soi...

Visite vivement recommandée !

> Horaires d'ouverture* :

Mardi : 16h-18h
 Mercredi : 10h-12h30 / 15h-18h
 Jeudi : 10h-12h30
 Vendredi : 16h-18h
 Samedi : 10h-12h30 / 13h30-17h
 Fermée dimanche et lundi

* encore sous réserve

▼ L'aménagement du four banal sera bientôt acheué pour accueillir le public



VIDÉOPROTECTION

27 caméras à La Turbie

Sept nouvelles caméras de vidéo-protection sont en cours d'installation à La Turbie, portant à 27 le nombre total d'appareils veillant sur la sécurité des Turbiasques.

Postées en priorité aux entrées-sorties du village, ces caméras se retrouvent en d'autres points stratégiques. Ainsi, celle installée début juin à l'intersection entre le chemin de Saint Roch et la route de Beausoleil permet-elle de veiller sur ce secteur résidentiel et aussi sur le point d'apport des ordures ménagères...

Ces appareils font partie du dispositif mis en place par le Sivom qui poursuit le maillage de son territoire avec l'installation à terme de 160 caméras réparties sur les 6 communes du canton.

Certaines sont des caméras infrarouges et permettent de lire les plaques minéralogiques...

Les bandes enregistrées sont conservées un mois et peuvent être « lues » a posteriori en cas d'événements particuliers. Grâce à ce dispositif, les auteurs d'un « car-jacking » perpétré avec violence à La Turbie ont pu être identifiés puis arrêtés à Nice.



Partenaires et mécènes étaient réunis, ce 28 juin, autour d'Isabelle Lemesle, président des Monuments Nationaux et de Nicolas Bassani, maire, pour lancer les futurs travaux du musée.



Le musée Tuck –resté en l'état depuis 1934– présentera à l'été 2011, une nouvelle scénographie à la fois ludique et didactique

TROPHÉE D'AUGUSTE

837 000 € pour rénover le musée

Le Centre des Monuments Nationaux lance les travaux de restauration du musée du Trophée d'Auguste. L'utilisation des dernières technologies devrait rendre la visite passionnante et interactive dès l'été 2011. Plus tard, le parc aussi sera réaménagé.

Le Centre des Monuments Nationaux (CMN) entreprendra en octobre un important programme de travaux de rénovation du musée du Trophée d'Auguste, destinés à redonner au monument une présentation digne de son importance archéologique et historique de premier ordre dans le patrimoine antique méditerranéen.

Leur coût total s'élève à 837 000 € TTC, financés à près de 62% par l'Etat (via le CMN), le solde étant dû à la générosité de sept mécènes⁽¹⁾. Isabelle Lemesle, président du CMN, a présenté ce projet, le 28 juin dernier, lors de la réception donnée sur place en l'honneur de ces derniers, rappelant que le musée « *était resté tel qu'il avait été conçu et aménagé par Jules Formigé, dans les années 30* ».

Film 3D et animations tactiles

Dès l'été 2011, le visiteur pourra donc découvrir, dans un bâtiment rénové, une nouvelle scénographie offrant des approches plus exactes et plus vivantes du Trophée grâce aux nouvelles technologies : film utilisant une maquette numérique en 3D, animations interactives... Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le musée offrira différentes animations –maquette et fiches tactiles– tout particulièrement accessibles aux personnes malvoyantes.

Cinq bornes signalétiques et un audioguide en cinq langues compléteront la compréhension du musée et de ses abords.

Réaménager le parc et refaire la mise en lumière du Trophée

Cette nouvelle mise en scène ne représentera qu'une partie mineure du coût des travaux (382 000 €) et ne sera mise en

œuvre qu'au bout des six premiers mois de chantier, menés par Pierre-Antoine Gatier, Architecte en chef des monuments historiques, et dédiés à la restauration complète du bâtiment (réfection du toit, rénovation des façades, isolation, installation d'un chauffage électrique rayonnant par le sol, etc).

Le CNM prévoit deux autres tranches de travaux visant à construire un nouvel accueil à l'entrée du site, à réaménager et valoriser le parc en espace paysager méditerranéen et à refaire la mise en lumière du Trophée.

1 - Les travaux seront financés à 38% par le mécénat. Les généreux donateurs sont : le Conseil général des Alpes-Maritimes (100 000 €), la fondation Stavros Niarchos (100 000 €), la fondation d'entreprise du Crédit Agricole PACA (50 000 €), le CNRS (29 500 €), le groupe Vinci (25 000 €), la Principauté de Monaco (10 000 €) et le Lions Club International (6 000 €)

Des relations apaisées

Partenaires dans l'animation du Trophée, Isabelle Lemesle au nom des Monuments nationaux et Nicolas Bassani, pour la Ville de La Turbie, prient soin ce 28 juin, chacun dans leur discours, de se féliciter des relations désormais apaisées entre les deux entités. La première ayant eu la délicatesse de reconnaître « *le traumatisme occasionné par la destruction des maisons enserrant le Trophée pour mieux le mettre en valeur* ». Cette destruction, voulue par le service des Monuments Historiques, avait permis d'aménager, autour du monument, un parc aux essences méditerranéennes.

L'EQUIPE DU TROPHÉE

« Vivement la fin des travaux ! »

Réunis autour de leur président, Isabelle Lemesle, ce 28 juin, les membres de l'équipe du Trophée manifestaient tout à la fois leur joie « *nous allons avoir un bel outil de travail* » et leur impatience !

De gauche à droite sur la photo : Michel Cuvelier : depuis 4 ans dans l'équipe, adjoint accueil et de surveillance, il aime particulièrement faire les visites guidées : « *Pour intéresser les enfants, je leur dis que Hercule est venu ici. Ça marche !* ».

Monique Sabatini : responsable de la surveillance. Est-il encore nécessaire de présenter cette Turbiasque au caractère bien trempé et qui compte 35 ans de maison ?

Christine Silvestri : agent d'accueil et de surveillance depuis 2004, Christine fait les visites en français, italien, anglais et espagnol. « *Quand ils découvrent les origines du Trophée, les Italiens sont très fiers !* »

Et Christelle Bertacchini, responsable de la boutique et régisseur comptoir, en place depuis 1991.

En chœur, ils affirment que, derrière ces fonctions officielles, tous sont polyvalents, attachés à leur équipe comme à leur Trophée.





TÊTE DE CHIEN

Deux grands parkings



▲ Le bord du parking, aménagé avec de grosses pierres sera enrichi de plantations pour créer un vrai "bourrelet" protecteur

L'organisation du grand vide grenier annuel a profité cette année des aménagements réalisés durant trois mois à la Tête de chien et terminés tout spécialement, trois jours avant l'évènement.

« Suite aux travaux de génie civil réalisés, explique Sylvie Dorival, responsable des services techniques, la commune a passé les remblais dans un cribleur -une machine spéciale qui avale le remblai et recrache d'un côté, la terre végétale -réservée pour des travaux paysagers- de l'autre, les cailloux ».

Ce tout-venant sorti du cribleur a été réparti en surface des parkings de la Tête de Chien, offrant une belle surface désormais, plane, régulière, propre et perméable. C'est la fin de la poussière

les jours de grand vent et, quand il pleut, ce revêtement filtre la pluie qui vient colmater les particules entre elles.

Des rochers ont été dressés en limite de parking et la commune va aménager un petit bourrelet paysager, en utilisant la terre végétale récupérée.

« Nous allons planter des arbres qui créeront un peu d'ombre et organiser un petit endroit convivial pour se reposer, pique-niquer, faire goûter les enfants... »

Ces deux parkings servent à stocker les camions de la fête foraine, les véhicules techniques des équipes de tournage de films, et, l'été, constituent un espace de stationnement important pour les utilisateurs de la piscine municipale.

Un accès piétonnier paysager

800 mètres de voie séparent ces parkings du point de vue de la Tête de Chien.



Les visiteurs ont pris l'habitude de garer leurs véhicules tout le long de cette voie et, l'été, les 300 derniers mètres se voyaient « squattés » par les voitures et surtout des camping-cars.

La commune a décidé de dédier cet espace aux seuls promeneurs. Elle en a confié l'aménagement à l'ONF (office national des forêts) qui réalise là un espace vert avec création d'un parcours didactique aux essences -où l'on retrouve la terre retirée des travaux de génie civil au niveau des parkings.

Au départ de ce sentier désormais piétonnier, un petit parking sera aménagé, réservé aux personnes qui souhaitent faire un aller-retour jusqu'au point de vue.

La commune demande aux sportifs qui viennent faire de l'escalade et aux camping-cars de faire preuve de civisme et de ne pas monopoliser ces places.

◀ Vers le point de vue de la Tête de Chien, bientôt, un sentier piétonnier

CHEMIN DES RÉVOIRES

Les travaux s'achèvent.. provisoirement

Après sept mois de travaux, le chemin des Révoires se voit libéré ! L'enfouissement des réseaux publics, France Télécom et basse tension, est terminé ; un réseau a été créé spécialement pour les eaux pluviales. Il reste maintenant à France Télécom à passer ses câbles. Puis tous les vieux poteaux seront enlevés. La SDEG, qui assure pour la commune le suivi de l'éclairage public, pourra alors implanter des candélabres tout neufs -à raison de un tous les 45 mètres.

La commune referra alors l'enrobé de la chaussée -seulement sur la largeur de la tranchée des travaux et jusqu'au point de jonction avec la première tranche de travaux réalisée en 2008.

Pour la remise à neuf de la totalité de la route, il faudra attendre.

D'importants travaux doivent d'abord être entrepris pour conforter la chaussée au niveau des deux grands virages situés au début du chemin des Révoires. Leur réalisation n'est pas encore programmée mais a déjà fait l'objet d'un accord entre le Conseil général, le Sivom et la commune.



PREVENTION

Depuis 2004, le moustique aedes albopictus, dit moustique tigre, sévit dans les Alpes-Maritimes. Il est impossible à éradiquer. Il est donc impératif de lutter contre leur prolifération.

La femelle pond (jusqu'à 200 œufs) de mai à novembre, à proximité immédiate de petites zones d'eau où se développeront larves et nymphes dès avril. Faire la chasse aux eaux stagnantes, c'est

supprimer les lieux de ponte : vider une fois par semaine soucoupes, vases, seaux ; enlever tout objet abandonné dans le jardin ou sur la terrasse, vérifier le bon écoulement des gouttières ; éliminer, recouvrir ou vider citernes, fûts, piscine désaffectée et toute réserve d'eau...

Recouvert d'une multitude d'écailles, le moustique tigre est d'une coloration noire et blanche. La femelle pique le jour,

en début de journée et fin d'après-midi, mais n'entre que rarement dans les maisons. Sa piqûre transmet principalement le virus du chikungunya, maladie infectieuse tropicale qui occasionne de très fortes douleurs articulaires.

> Pour tout renseignement : www.albopictus.eid-med.org ou Numéro Vert : 0 800 740 606

C'est l'été ! Avez-vous débroussaillé ?

L'été, la mobilisation de tous les citoyens est indispensable pour limiter les risques d'incendies.

Le débroussaillage, obligatoire avant le 1^{er} juillet, est l'arme la plus efficace de cette prévention. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € renouvelable...

Cet entretien annuel obligatoire impose de débroussailler autour des habitations (50 à 100 m selon la zone de risque) et au bord des voies d'accès, d'élaguer les arbres à 10 m de distance de l'habitation et d'enlever

feuilles, herbes, et autres aiguilles de pins des gouttières et autres réceptacles.

Éviter par ailleurs l'entrepôt de matières inflammables et la plantation d'arbres ou arbustes facilement inflammables (haies de cyprès, massifs de mimosas...) au droit des habitations.

Si vous possédez une piscine ou un bassin, il est recommandé d'installer une motopompe à moteur thermique équipée d'une lance et de tuyaux assez longs, ou encore de s'équiper d'un système d'humidification

face au risque.

> En cas d'incendie :

- alertez les secours (par téléphone : le 18 depuis un poste fixe, ou le 112 depuis un portable) en précisant l'adresse, la nature et l'intensité du sinistre ;
- et sachez que votre habitation, arrosée, volets en bois, fenêtres, portes intérieures et conduits d'aération fermés et recouverts de chiffons abondamment mouillés, reste votre meilleure protection.

COL DE GUERRE / LA SCOPERTA

Un parking réservé aux riverains

Au col de Guerre, la mairie vient d'aménager un parking clôturé ainsi qu'un espace réservé aux bacs à ordures ménagères.

France Telecom doit maintenant enfouir ses lignes téléphoniques et supprimer ses poteaux. La commune fera ensuite l'enrobé de la chaussée et installera la barrière qui permettra de réserver l'accès du parking aux seuls riverains.

Et même, un petit abri a été aménagé par l'équipe technique municipale pour... la nourriture qu'une dame turbiasque apporte chaque jour aux chats du quartier !



▲ A la Scoperta, le panorama sera bientôt dégagé des poteaux et fils téléphoniques

RUE DES COMBATTANTS EN AFN

Des toilettes publiques chics et chauffées

La commune installe des WC chimiques sous la mairie.

En remplacement des installations existantes -quelque peu insalubres, Turbiasques et touristes trouveront désormais des toilettes « nouvelle génération » offrant tout le confort : un WC accessible aux personnes handicapées et chauffé l'hiver, deux urinoirs, le tout automatisé et assorti d'un lave-mains.

Coût de ces lieux d'aisance : 54 000 €.



▲ Les nouveaux WC sont accessibles aux personnes handicapées.

RÉDUIRE SES DÉCHETS MÉNAGERS

Un geste vert et civique

Nos poubelles débordent. La commune et la CARF essaient de résoudre une partie du problème. Et demandent aux Turbiasques de réduire leurs déchets.

Les ordures ménagères qui débordent des containers et des encombrants abandonnés sur la voie publique font trop souvent partie de notre paysage –visuel et olfactif parfois aussi !

« Quand ça déborde, place Détras, j'ai honte » confie la première adjointe, Arlette Zamboni.

La mairie reçoit beaucoup de doléances à ce sujet alors qu'elle n'est pas en cause. Depuis 2003, la CARF (Communauté de la Riviera Française) a récupéré la gestion des déchets ménagers ainsi que... la recette générée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

« Avant, nous avions un ramassage ultra-performant », regrettent les uns. « Avant », c'était quand la ville de La Turbie était responsable de la collecte. « La TEOM a augmenté de 3% d'une part et, d'autre part, une tournée hebdomadaire a été enlevée ! On est doublement perdants » ajoutent d'autres.

Bacs non vidés : numéro indigo 0820 089 129 !

Interrogée sur ces doléances turbiasques, Maryse Favrou, responsable du service Environnement et Cadre de vie au sein de la CARF, explique : « Les déchets ont tendance à croître. Nous avons réorganisé toute la collecte pour faire des économies. A La Turbie, elle se fait sur des points de regroupement, 5 jours par semaine en hiver et 7 jours/7 l'été, du 15 juin au 15 septembre. En ce moment, donc, les bacs doivent être vidés chaque soir. Si ce n'est pas le cas, il faut m'avertir aussitôt, au numéro indigo 0820 089 129 !

Nous essayons de dimensionner la taille des bacs en rapport avec la population concernée. Mais beaucoup de gens préfèrent déposer leurs ordures... sur les sites où ils peuvent arrêter leur voiture ! Cela fausse tous nos calculs ! »

Les services de la CARF et de la commune sont en train de repérer les endroits où « ça déborde » vraiment afin d'adapter le nombre de bacs au volume des déchets.

« Cela ne doit pas être une incitation à produire plus de volume de déchets ! Nous demandons à chacun de faire un effort, au contraire, pour le limiter : préférer des produits sans emballage, trier ses déchets, les compacter au maximum et faire appel au compostage... »



▲ Dans certains quartiers, le spectacle des poubelles qui débordent et des encombrants abandonnés est triste à voir

Encombrants : à la déchèterie !

La CARF a réorganisé le ramassage des encombrants sur l'ensemble de son territoire, selon le principe suivant : **le dépôt d'encombrants sur la voie publique est interdit**. Ils doivent être déposés en déchèteries sous peine d'une amende de 1 500 €.

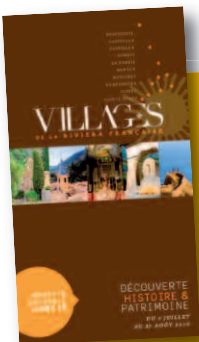
Toutefois, les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer en déchèteries peuvent prendre rendez-vous avec la CARF pour un enlèvement à domicile le mercredi, jour de ramassage des encombrants à La Turbie. « Nous regroupons les rendez-vous, cela peut nous conduire à faire patienter une semaine au maximum. »

La collecte à domicile est réservée aux particuliers et limitée à 1m³ par rendez-vous. Maryse Favrou rappelle par ailleurs que tous les produits et déchets ne peuvent pas être enlevés. Pour les gravats et déchets toxiques : lorsqu'une entreprise intervient sur un chantier, c'est à elle de prendre en charge l'évacuation de ces déchets –et donc d'intégrer ce coût dans son devis.

Ameublement, literie, électroménager : bien souvent le bien à jeter sera remplacé par un nouveau : il suffit d'organiser l'évacuation du bien usagé par retour. Les magasins doivent reprendre les appareils électroménagers dans le cadre de l'éco-participation.

« On a trouvé récemment une vitrine réfrigérée sur le trottoir. Pourquoi les personnes qui l'ont apportée là ne sont-elles pas allées jusqu'à la déchèterie ? Penser à se débarrasser proprement d'un encombrant doit devenir un réflexe. »

Les déchèteries sont ouvertes du lundi matin au samedi soir.
- Dépôt-relais de La Turbie : de 7h30 à 11h30 de 13h30 à 16h30.
- Déchèteries de Roquebrune Cap Martin et Menton : de 8h à 12h30 et de 14h à 19h en été, du 15/06 au 15/09 (18h en hiver).
Le dimanche matin à Menton, de 9h à 13h.
Leur accès est gratuit pour tout particulier résidant sur le territoire de la Riviera Française -sur justification de domicile.



NAVETTE DU PATRIMOINE

Pour 3€, découvrez les villages de la Riviera Française avec un guide conférencier !

Du 5 juillet au 30 août, la CARF invite habitants et touristes à découvrir ses villages, leur histoire

et leurs richesses patrimoniales, à bord de sa « Navette du patrimoine » : une escapade en minibus d'une journée en compagnie d'une guide conférencière, le tout pour la très modique somme de 3€ -prix du « pass » valable pour la journée

sur toutes les lignes de bus de la CARF.

Cinq circuits (un par jour), empruntant souvent des routes spectaculaires et superbes, sont proposés au départ de la gare routière de Menton, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, avec pause déjeuner libre entre midi et 14h.

- Lundi : Moulinet (ses chapelles, Notre Dame de la Menour, les Glacières de Moulinet- Massif de l'Authion (son char, ses forts), parc du Mercantour

- Mardi : Castillon – Castellar
- Mercredi : Sospel (2 € seulement)
- Jeudi : Gorbio – Sainte Agnès
- Vendredi : Roquebrune Village - La Turbie.

> Réservations :

- auprès de la guide conférencière : au 06 75 27 08 97
- sur les sites internet : www.riviera-francaise.fr ou www.carfenbus.fr
- Point Info La Turbie ; gare routière Menton...

CLUB MUNICIPAL DE TENNIS

Stages en juillet et août

Le Tennis Club municipal Les Hauts de Monte-Carlo organise comme chaque été pour les jeunes des stages de tennis d'une semaine, du lundi au vendredi, selon différentes formules (demi-journée ou journée, avec ou sans activités annexes, possibilité accès piscine, repas et/ou goûter). A partir de 90 € la semaine.

Accueil possible dès 8h00 et après 17h00.

> Contact :

Tennis Club - 680 route de la Tête de Chien - La Turbie / Tél. : 04 93 37 67 35
Email : s.agret@aliceadsl.fr

PETITS, ENFANTS ET ADOS

En vacances avec le SIVOM

Toute l'équipe du SIVOM accueille cet été et tout au long de l'année, les enfants et adolescents des 6 communes du canton dans différentes structures spécifiques et pour un coût qui dépend des revenus familiaux.

Le Centre de Loisirs d'Eze accueille vos enfants du 5 juillet au 30 août. L'accueil des mercredis reprendra ses activités dès le 8 septembre.

- 3/10 ans : loisirs à Eze

Le centre de loisirs d'Eze est ouvert du 5 juillet au 20 août aux moussaillons - 3/5 ans et 6/10 ans.

La base nautique d'Eze bord de mer est ouverte du 5 juillet au 20 août pour les 8/10 ans

- 11/17 ans : le Point Jeunes de La Turbie vous accueille du mardi au samedi, de 15h00 à 19h00, pour des activités nombreuses et variées sur place et aussi des sorties aux destinations diverses.

Point Jeunes (Fermé du 1^{er} au 30 août)
20 chemin de la Valiéra - La Turbie
Tél. / Fax : 04 92 10 84 35

- Le Bureau Information Jeunesse est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00. Il sera fermé du 09 au 22 août 2010.

> Renseignements et inscriptions :

SIVOM - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple - regroupe les six communes du Canton de Villefranche-sur-mer / Tél. : 04 93 01 86 60
Site Internet : www.sivom-villefranche.org

MUSIQUE

Cours de violon

Vos enfants aiment la musique ? Inscrivez-les dès 3 ans aux cours de violon du Sivom qui débiteront à la rentrée à La Turbie. Mercredi matin de 8h30 à 13h15.

> Renseignements et inscriptions :

Julia Formasa - 06 61 36 60 03

MORGANE MIQUET, 18 ANS

Miss La Turbie 2010 adore les enfants

« C'était sympa, il y avait enfin du monde à La Turbie ! ». Morgane Miquet, 18 ans, élue Miss La Turbie le 22 mai dernier, évoque avec plaisir l'ambiance conviviale qui régnait ce soir là dans la salle polyvalente : pas moins de 200 personnes - Turbiasques et familles et amis des 6 candidates au titre avaient répondu à la proposition du comité des fêtes pour une soirée d'élection autour d'un repas - paëlla + tarte aux pommes - suivi d'un bal animé par un DJ.

Après les répétitions de la journée, les candidates ont fait trois passages - avant pendant et après le repas - en petite marinière sur bas blanc, puis en maillot de bain, enfin en robe du soir. Le jury était composé de Karine André, Miss La Turbie 1993 et 1995, de trois personnes issues du public par tirage au sort ; enfin Ana Ivanova, Miss Bulgarie 2008 puis Miss Union Européenne, présente dans l'assistance, avait été conviée à faire le 5^{ème} juré.

Qu'est-ce qui a fait la différence en sa faveur ? « Je crois que j'ai été la plus souriante... », déclare spontanément la jeune fille.

Issue d'une longue lignée de Turbiasques, Morgane prépare un bac pro comptabilité au lycée technique de Monaco « Une erreur d'orientation, affirme-t-elle. J'adore les enfants, depuis toute petite et je veux en faire mon métier. Après mon bac, je préparerai un CAP de petite enfance. »



Lauréate du concours, Morgane s'est vue offrir un séjour de trois jours à Disneyland Paris pour 2 personnes - « Je prévois d'y aller en octobre, avec ma mère » se réjouit-elle d'avance. D'ici là l'attend un été plein de festivités pour lesquelles elle s'est engagée à représenter La Turbie. Première sortie officielle : le 13 juillet, pour la soupe au pistou suivie du grand bal. Et Morgane s'enthousiasme : « J'adore danser ! ».

POINT JEUNES

Florence remplace James



Après plus de trois ans à la tête du Point Jeunes de La Turbie, ses qualités d'organisation et d'initiative reconnues, James Vandapuy est parti à Sospel où il gère un immense centre de vacances. « Je suis très motivé par ce nouveau challenge » nous confie-t-il, heureux de cette belle évolution de carrière.

Sous son impulsion, le Point Jeunes et le

Sivom ont mis en place la Fête du Jeu, les week-ends sport, les soirées à thème, etc. - autant de nouveautés très appréciées des adhérents.

« Les jeunes vont me manquer ! Le côté tranquille du village aussi ! ». Sa plus grande fierté ? La création du groupe de musique, E-nervous Breakdown, qui a joué à la fête de la musique le 21 juin.

Et le nouveau directeur est... une directrice. La première ! Florence Loget vient de Toulouse où elle dirigeait une maison de quartier. « J'ai été étonnée du sympathique accueil qui m'a été réservé à La Turbie. Les jeunes sont polis et gentils. » Très sportive, Florence aime le tir à l'arc et les courses d'orientation. Elle souhaite développer les activités culturelles et sportives au Point Jeunes.

Son rêve ? « Je vais proposer la réalisation d'un film afin de le présenter au Festival des Jeunes de Cannes en 2011 ».

Pensez à inscrire vos enfants pour leur faire profiter de tous ces beaux projets !



Les élèves ont arboré fièrement les permis piéton remis par Jean-Louis Bauchet, Chef de la Police Municipale, et le brigadier Christophe Duplan, en présence de Nicolas Bassani, Maire, Arlette Zamboni, Adjoint aux Affaires Scolaires et des enseignants de l'école élémentaire.

PRÉVENTION

A l'école des piétons

Vendredi 11 juin : remise de récompenses à l'école. Les enfants des classes de CE2 et CM1 recevaient leur permis piéton, ceux de CM2 l'attestation de première éducation de la route (APER). Ces documents très officiels attestent désormais qu'ils ont suivi une formation spécifique puis passé avec succès des tests. Tous avaient réussi, preuve qu'ils avaient été attentifs et que le formateur avait su les intéresser !

La police municipale s'implique

Il faut parfois un mal pour un bien... Fin 2009, la Gendarmerie informait la mairie que, par manque d'effectifs, elle arrêterait ses actions de formation à la sécurité routière des élèves de l'école primaire. Cette formation étant une obligation des écoles, la commune aurait pu se reposer sur les enseignants pour assurer au débotté cette tâche supplémentaire.

Le maire et son équipe, pour qui « favoriser la sécurité des enfants est une priorité », décident au contraire de confier cette mission à un policier municipal. Le brigadier Christophe Duplan suivra ainsi une formation spécifique délivrée par la Prévention Routière

—association privée différente de la Sécurité routière et qui préconise de s'adresser à tous enfants, dès la maternelle, pour les informer en priorité des dangers qu'ils doivent éviter comme piétons et passagers de véhicules.

Après sa formation, le brigadier Duplan a donc passé une semaine à l'école de La Turbie, faisant travailler et réfléchir, tour à tour, chaque classe. Ainsi, il a emmené les plus petits hors de l'école, pour effectuer un circuit jusqu'à la Poste et retour, avec la traversée du parking, de la chaussée... L'occasion de repérer tous les dangers de la rue et du trottoir et de mettre en œuvre les consignes : bien regarder, se faire voir...

Cette initiation est aussi l'occasion pour la police municipale d'établir un lien de confiance avec les enfants. Et à voir la façon dont ces derniers hélent le brigadier Duplan à la sortie de l'école, mission accomplie !

Rendez-vous dès l'année prochaine pour la suite du cursus.

1 - APER : première étape du cursus qui se poursuivra au collège avec l'obtention du BSR indispensable plus tard pour obtenir le permis de conduire !

CANTINE ET GARDERIE DU SOIR POUR 2010-2011

Inscriptions jusqu'au 12 juillet

La cantine de l'école de La Turbie accueille les enfants à partir de l'âge de trois ans, si les deux parents travaillent et ne sont pas en mesure d'assurer le déjeuner.

Pour l'inscription à la cantine, les dossiers sont à retirer en mairie (à l'accueil) et à retourner, dûment complétés, avant le 12 juillet 2010 auprès de la Commission scolaire.

Un courrier, signé par M. le Maire, les informera de la suite donnée à leur demande.

L'accueil des enfants en garderie le soir répond aux mêmes critères que pour la cantine. L'étude du soir, en revanche, est du domaine des enseignants et donc à traiter directement avec l'école.

Enfin, concernant la cantine et plus particulièrement le chahut constaté et évoqué

dans notre précédent numéro : la mairie souhaite que les parents demandent à leurs enfants plus de calme autour des tables, dans l'intérêt de tous et afin d'éviter d'avoir à prendre des sanctions déplaisantes pour tous.

D'ici là, à tous et à chacun, l'équipe municipale souhaite de bonnes vacances !!!

Revenez-nous en forme... et calmes !

La Turbie *soigne son tourisme*

La Turbie est un village où il fait bon vivre... Pour le rester et permettre aux jeunes d'y vivre, il doit poursuivre son développement économique. Le tourisme peut y participer.

La Turbie compte dans ce domaine des atouts indiscutables : sa situation, ses points de vue grandioses, ses sites naturels, la richesse de son patrimoine historique, son charme de cité médiévale et... sa population qui en fait un village vivant, dynamique et animé, tout au long de l'année.

Conformément à leur engagement de campagne⁽¹⁾ Nicolas Bassani et son équipe développent depuis trois ans la promotion touristique du village tout en veillant à préserver

son environnement.

Après avoir entrepris des travaux d'embellissement de la cité et ouvert un Point Informations Tourisme très dynamique, La Turbie propose dès cet été à ses visiteurs un parcours touristique en audioguide, gratuit et à la pointe de la technologie. Autant d'éléments qui, s'ajoutant à l'importante opération de modernisation du musée du Trophée, lancée cette année, constituent des éléments favorables à une dynamisation de l'activité touristique turbiasque. Des efforts restent à réaliser en matière d'équipement hôtelier. Pour faire des visiteurs d'un jour des résidents d'une nuit... ou plus.

1 - Programme sous-titré : « Un patrimoine, un environnement, un avenir »



Partout où le regard porte, depuis la Tête de Chien jusqu'au Mont Bataille, La Turbie offre des panoramas époustoufflants, parmi les plus beaux de la Côte d'Azur



Le lavoir du Moulin est l'un des trésors patrimoniaux du village. Dans son écrin voûté, il offre un moment de fraîcheur aux visiteurs qui le découvrent

HÉLÈNE GROUSSELLE

« Développer *une nouvelle politique* »

Son implication depuis 2001 dans l'évolution du dossier du Trophée d'Auguste a conduit Nicolas Bassani à lui confier des responsabilités : Hélène Grouselle, adjointe Tourisme - Patrimoine - Culture depuis 2008, travaille à construire une nouvelle politique du tourisme à La Turbie. Rencontre.

La Turbie Infos : Devenu village touristique dès 1922⁽⁹⁾, La Turbie semblait avoir perdu en partie cette vocation à la fin du siècle. Aujourd'hui, le maire vous charge de développer le tourisme. Pourquoi ?

Hélène Grouselle : *Le développement touristique était inscrit dans notre programme électoral, parce qu'il bénéficie d'abord aux habitants. Il contribue au développement économique général - pas seulement au profit des hôteliers et restaurateurs. Il stimule la création d'équipements utiles à tous, l'entretien et l'embellissement du patrimoine commun...*

Il apporte aussi des ressources directes à la commune : nous avons créé, au printemps, la taxe de séjour dont les revenus sont affectés aux seules actions en faveur de ce secteur.

LI : Quels sont les atouts touristiques de La Turbie ?

H. G. : *Sa situation très favorable : sur la Côte d'Azur pour la douceur du climat, en surplomb de Monaco et de la Méditerranée pour des panoramas époustoufflants, à la sortie de l'autoroute entre Nice et l'Italie, pour un accès très facile. Son patrimoine historique avec le Trophée, remis en lumière.*

Enfin, La Turbie est à la fois une cité médiévale au charme bien réel et un

village authentique, dynamique et vivant toute l'année. Ainsi, nos visiteurs ont le choix entre douze restaurants qui proposent une grande variété de choix -brasserie, cuisine traditionnelle, pizzeria, cuisine asiatique, jusqu'au restaurant gastronomique deux étoiles.

LI : Quelles actions avez-vous déjà réalisées en faveur du tourisme ?

H. G. : *Nous avons commencé la mise en beauté du village dont le point d'orgue est la rénovation de l'église Saint*

« Nous devons désormais faire la promotion de notre village »



Il ne reste que deux hôtels à La Turbie : le Napoléon** (24 chambres) sauvé de sa transformation en grande surface, la commune aménagée à la Tête de Chien.



Au détour d'une ruelle fleurie du village médiéval, apparaît, majestueux, l'ancien portail du réduit

du tourisme »

Michel. L'amélioration en cours de la voirie, l'enterrement progressif des réseaux aériens, l'aménagement des parkings de la Tête de Chien y participent.

Dès 2004, nous avons ouvert un Point Informations Tourisme, confié à Nadège Berro, dont l'énergie, l'implication et les compétences sont reconnues de tous !

Et puis nous avons élaboré une visite guidée audio de La Turbie qui va être mise en place courant juillet et proposée gratuitement à chaque visiteur. Ce projet est mené avec la CARF⁽²⁾, qui nous fait bénéficier d'une technologie de pointe et... de financements extérieurs !



et l'hostellerie Jérôme (5 chambres haut de gamme). Après avoir envisagé la création d'une structure hôtelière dans le quartier à

LE POINT INFORMATIONS TOURISME

3 300 visiteurs accueillis en 2009

Sous la responsabilité d'Hélène Grouselle, le Point Informations Tourisme est créé en avril 2004 et son animation confiée à Nadège Berro.

Depuis, son activité n'a cessé de monter en puissance grâce aux compétences professionnelles de son animatrice. Elle accueille les touristes en français et en anglais, organise des visites guidées, chouchoute les artistes qui se produisent au Trophée, développe la communication touristique : elle a remis à neuf le site Internet de la commune qu'elle anime au quotidien, recréé un jeu de plaquettes de promotion, un dossier de presse, lancé une newsletter qu'elle réalise et adresse via Internet aux abonnés...

Depuis cet hiver, elle est secondée par Alexandra.

Le Point Informations a accueilli, l'an dernier 3300 visiteurs dont 17% de Turbiasques - « Nous avons nos fidèles qui viennent s'informer des nouveautés », note Alexandra.

Les visiteurs étrangers représentent plus de 40% de la fréquentation totale. Ce sont en majorité des Anglais et... des Italiens.

« Les demandes les plus fréquentes concernent les festivités, surtout avec les vacances qui commencent, commente Nadège. Vient ensuite la visite du village et du Trophée. »



Hélène Grouselle, entourée de Nadège Berro, à gauche et Alexandra Sampo

LTI : Quelle place le Trophée joue-t-il dans l'activité touristique de La Turbie ?

H. G. : Notre action menée depuis 2001 a enrayer la chute de sa fréquentation. Aujourd'hui, le Trophée accueille environ 18 000 visiteurs par an. En relançant l'intérêt du site, l'important programme de restauration et de modernisation du musée lancé le 28 juin dernier nous permet d'envisager une hausse très sensible du nombre des visiteurs à partir de 2011.

LTI : Votre prochaine action ?

H. G. : Maintenant que nous avons produit à niveau -un village mis en beauté et sa visite guidée- nous allons développer une politique de promotion... dans la mesure de nos moyens. Le tourisme n'a pas de budget attiré. Cela nous conduit à rechercher des partenariats...

Ainsi, fin mars déjà, nous avons profité de la présence à Nice de tour opérateurs et journalistes du monde entier pour accueillir cinquante d'entre eux lors d'une journée découverte⁽³⁾ avec visite du Trophée et déjeuner à l'hostellerie Jérôme, organisée et financée en partie par le Comité régional du tourisme Côte d'Azur. Cela nous a valu des retombées médiatiques importantes et inespérées, pour un investissement minimum.

LTI : Que faudrait-il encore pour renforcer l'attrait et l'activité touristiques de La Turbie ?

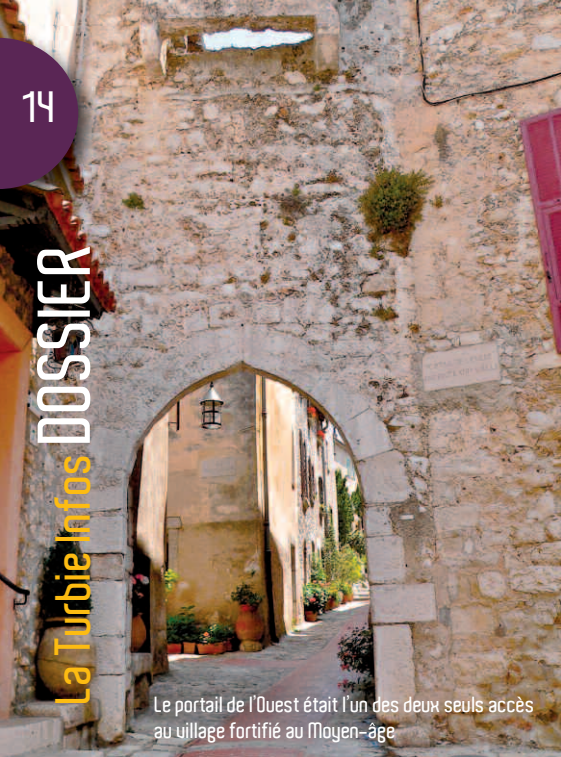
H. G. : D'abord, il nous faut régler rapidement un problème vital -pour les Turbiasques d'abord et pour le tourisme : l'absence totale de desserte de notre village par les bus, le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. J'y travaille depuis de longs mois auprès de la CARF et du Conseil général. La solution devrait intervenir à la rentrée... Et puis, s'il ne manque pas d'attraits pour les visiteurs, notre village ne les retient pas. Il ne reste que deux hôtels à La Turbie : l'hostellerie Jérôme avec 5 chambres haut de gamme et l'hôtel Napoléon (ndlr : 24 chambres 2 étoiles) que nous avons sauvé in extremis d'une transformation en grande surface !

La Turbie doit développer ses structures hôtelières. Nous envisageons ainsi la création d'une résidence de tourisme dans le futur éco-quartier de la Tête de Chien.

1 - Lire notre rubrique Culture et Patrimoine.

2 - Lire ci-après.

3 - Lire La Turbie Info N°54 - P. 4.



Le portail de l'Ouest était l'un des deux seuls accès au village fortifié au Moyen-âge

Les 8 sites taggués

Sélectionnés sur les conseils de Michèle Bertola, 8 sites turbiasques remarquables seront taggués. Les commentaires à télécharger inviteront le visiteur à se promener à travers le village et sur une période très large de son Histoire.

Par ordre d'apparition dans l'Histoire : le Trophée d'Auguste ; la chapelle Saint Roch et la carrière romaine du Mont Justicier (site classé) : son beau calcaire blanc, la colombine de La Turbie, très résistante, blanchit sous la pluie ; la place Saint Jean Baptiste avec sa chapelle et le portail Gioffredo –marbre arraché à la façade du trophée d'Auguste ; l'église Saint-Michel (édifiée entre 1764 et 1777) ; la Fontaine Carolo Felcerege, en calcaire de La Turbie (1824) dédiée au roi sarde Charles Felix (monument historique) ; le Rondo, balcon en pierre de tailles du XIX^{ème} siècle ; et les vestiges de la gare de l'ancien chemin de fer à crémaillère entre Monaco et La Turbie.



Le Rondo « Prince Rainier III de Monaco » a vu passer les élégants touristes de la Belle-Époque venus admirer le panorama et respirer l'air pur



La chapelle Saint-Jean a abrité la confrérie locale des Pénitents blancs dite « du gonfalon »



Le Trophée –dédié à l'Empereur Auguste– domine fièrement la Méditerranée depuis plus de 2000 ans

DÉCOUVRIR LE CHEMIN DE L'HISTOIRE...

La puce à l'oreille

La Turbie propose une visite à la carte en toute indépendance et avec le téléphone portable comme audio guide.

Toute l'histoire du village et de ses habitants à découvrir au fil de 8 sites majeurs équipés de puces électroniques.

Le 26 juin dernier, à Gorbio, la Riviera Française et ses 10 communes ont inauguré un CHEMIN extraordinaire, composé d'une cinquantaine de sites touristiques remarquables à visiter avec le téléphone portable comme guide-audio.

Ce C.H.E.M.I.N., acronyme de Chemin de l'Histoire E-guidé par Mobiles Intégrant le Nfc - mis en place par la Carf en partenariat avec le département informatique de l'Université de Nice⁽¹⁾, utilise la technologie sans contact (traduction de Nfc : near field communication). Et transforme villes et villages de la CARF en autant de musées à ciel ouvert, accessibles en toute liberté, 24 heures sur 24.

Une aubaine technologique et financière

La Turbie a profité de cette aubaine technologique et financière pour donner vie à « Parcours découverte de La Turbie », un projet de visite audio auquel Hélène Grouselle et Nadège Berro travaillaient déjà.

« Nous voulions proposer une découverte vivante et originale du village mettant en valeur non seulement son patrimoine architectural et son histoire, très riches, mais surtout les traditions et les coutumes qui ont façonné son territoire et ses habitants, explique Hélène Grouselle.

Concrètement, le visiteur pouvait soit télécharger directement depuis le site Internet de la commune, tout ou partie de la visite –sur papier et/ou au format MP3, soit emprunter directement un baladeur MP3 au Point Information tourisme. »

Le projet comportait également l'édition d'un guide sur support papier, le tout étant proposé en trois langues –français, anglais, italien. Il ne restait qu'à trouver le financement...

Et puis la CARF est arrivée avec son projet CHEMIN : équiper gratuitement, dans chaque commune de son territoire, 5 sites ou monuments de Tags (puces électroniques) permettant au visiteur, via son téléphone portable, de récupérer de l'information concernant ce site (audio, vidéo et photos) et même de déposer à son tour ses commentaires.



À la fontaine, les « bugadières » du village lavaient leur linge en chantant, créant une véritable attraction touristique



L'église Saint-Michel -rénovée cette année- a été bâtie à partir des pierres du Trophée en ruines

Visite gratuite avec baladeur MP3 au Point Informations

« Le projet de la CARF nous est apparu comme une véritable opportunité de lancer notre parcours dans des délais très courts tout en profitant de financements extérieurs ! Nous l'avons donc adopté, tout en conservant les «plus» de notre projet initial », reconnaît l'élue.

Huit sites turbiasques majeurs, sélectionnés sur les conseils de Michèle Bertola, historienne, seront taggués et la visite guidée incitera le visiteur à se rendre d'un site à l'autre ; le Point Informations mettra à disposition (contre une caution) des lecteurs MP3 pour ceux qui n'utilisent pas de téléphone portable et le visiteur devrait trouver, dès 2011, des guides gratuits sur support papier.

Enfin, bonne nouvelle : la CARF financera l'équipement des 8 sites, d'autres communes de la CARF, au patrimoine moins riche, ayant cédé leurs droits à La Turbie.

Seuls resteront à la charge de la commune l'installation des panneaux équipés de tags, le fléchage du parcours ainsi que la traduction des textes en italien et anglais.

1 - Coût total du projet CHEMIN de la CARF : 315 000 €, répartis entre l'Université de Nice (215 000 €) et la CARF (100 000 €). Ces dépenses étant subventionnées par l'Europe et de la Région à hauteur de 80%, le coût réel pour la CARF est limité à 20 000 €.



Au Mont Justicier subsiste le dernier des pilastres qui soutenaient la potence où l'on pendait les condamnés



La gare de Chemin de Fer, inaugurée en 1894 fait partie du programme de mise en valeur du patrimoine conduit par la mairie

26 juin 2010 : une inauguration conviviale

Les représentants de l'université de Nice Sophia-Antipolis, de la CARF et des 10 communes de son territoire se retrouvent à Gorbio pour inaugurer le projet CHEMIN. Une manifestation chaleureuse, conviviale, qui mêle l'humour et l'histoire. Chaque commune est représentée par un personnage emblématique. Sous la houlette d'Hélène Grouselle, un couple improbable représente La Turbie :

Michèle Bertola-Vanco, vêtue du costume traditionnel et Thierry Scursoglio, en centurion romain !

Ils sont ici en compagnie des artisans du projet CHEMIN (à partir de la gauche sur la photo) : Serge Miranda (professeur de nouvelles technologies à l'Université de Nice Sophia-Antipolis), Ferdinand Martelli et Jean-François Boullier (CARF) et Patrick Cesari, président de la CARF.



Simple comme un coup de fil !

C'est un simple panneau d'information qui comporte quatre dessins -quatre « Tags »- derrière lesquels se cache une puce informatique capable de communiquer avec la plupart des téléphones portables ayant accès à Internet.

Une fois l'application téléchargée -c'est simple et rapide-, vous passez un téléphone génération NFC devant les Tags NFC : vous voilà aussitôt relié à la plateforme pour télécharger les infor-

mations ou déposer vos commentaires.

Si vous possédez un téléphone plus courant, photographier le Tag 2D suffit pour vous connecter et avoir accès aux mêmes services.

Le 26 juin, seule l'église de Gorbio était « tagguée ». L'équipement des 49 autres sites se poursuivra tout au long du mois de juillet.



Fête de l'école maternelle le 18 juin

Les bout'chous de 3 à 6 ans, magnifiquement déguisés, ont dansé et joué sur le thème de l'arbre à livres. Très professionnels, ils n'ont pas été impressionnés par les nombreux spectateurs, parents et amis, venus les applaudir. Beau succès pour le stand de l'APE garni par les préparations des mamans !



Fête de l'école élémentaire

le 25 Juin

Si la pluie a obligé les élèves de l'école élémentaire à se replier dans la salle polyvalente, le spectacle n'en était pas moins réussi ! Les jeunes acteurs avaient préparé un magnifique voyage dans le temps et l'espace. Le respect de la nature et la compréhension entre les peuples étaient au centre des danses et des textes. La traditionnelle tombola de l'APE a fait des heureux, grands et petits.





Le groupe
E-nervous
Breakdown
monté par
le Point Jeunes

Le groupe Kasmir



Sandra



Victor



Fleur



Guillaume



Paul



Élection de Miss La Turbie 2010 par le Comité des Fêtes



De gauche à droite : Joanice Miranda Lopes (2^{ème} dauphine), Mélissa Auber, Cassandra Giardina, Karine André (Miss La Turbie 1993 et 1995), Kathleen Butel (1^{ère} dauphine), Victoria Durand et Morgane Miquet (Miss La Turbie)



Le vide-greniers de l'association patriotique turbiasque du 20 juin a été perturbé par de terribles orages. Cette édition était pourtant prometteuse et les clients du petit matin nombreux. Quelques courageux sont revenus après l'accalmie pour le plus grand plaisir des chineurs présents !



Une partie de la joyeuse équipe de l'APE présente lors du vide-greniers de Cap d'Ail. Les bénéfices de la vente des jouets collectés iront directement aux écoles



Cérémonie Traditionnelle de la lecture de l'Appel Historique du Général de Gaulle le 18 juin

AIDES À LA SCOLARITÉ

Le CG-06 aide les familles de collégiens

Le Conseil général des Alpes-Maritimes accorde aux familles des collégiens⁽¹⁾, une subvention « Scolarité 06 » ainsi qu'une aide à la cantine.

« Scolarité 06 » s'adresse aux familles dont les enfants sont inscrits en collège. Les parents ou tuteurs légaux des élèves doivent être domiciliés fiscalement dans le département et bénéficier de la bourse de collège allouée par l'Etat. L'aide à la cantine est attribuée aux familles de collégiens, demi-pensionnaires ou internes, qui résident dans le département des Alpes-Maritimes

et perçoivent pour leur enfant l'allocation de rentrée scolaire (ARS) délivrée par la Caisse d'allocations familiales.

Les inscriptions se font avant le 30 septembre. Au-delà, les dossiers déposés seront pris en compte pour les seuls deuxième et troisième trimestres.

1 - Inscrits en établissement public ou privé sous contrat d'association avec l'Etat dans les Alpes-Maritimes ou avec le Centre National d'Enseignement à Distance.

> Aides du Conseil général :
Sur le site : www.cg06.fr
Au numéro vert : 0 805 85 06 06



C.C.A.S.

L'allocation de rentrée scolaire augmente

Les membres de la commission du Centre communal d'action sociale de La Turbie accordent chaque année une allocation de rentrée scolaire aux familles qui ont au moins trois enfants âgés de moins de 16 ans. Cette année, l'allocation s'élèvera à 30 € par enfant (au lieu de 25 € en 2009).

« Les parents n'ont aucune démarche à effectuer, précise Arlette Zamboni, vice-présidente du Ccas. Nous retenons les critères déjà appliqués pour l'attribution de l'aide pour la Fête des mères. Et notre service comptable enverra directement le montant accordé. »

CANICULE

Informez pour prévenir

Pour protéger les personnes fragiles en cas de canicule, la commune recense les personnes âgées vivant seules auxquelles ses services et ceux du Conseil général pourront apporter conseils et aide.

« Cette précaution est importante même si, souligne Arlette Zamboni, à La Turbie, les risques sont moindres : la différence de 4°

avec le littoral garantit des nuits plus fraîches qui favorisent la baisse de température. Et puis... la vie dans notre village favorise encore la solidarité entre ses habitants ! »



Etat Civil

Bienvenue aux petits Turbiaques !

CANDELA Elsa Valérie	24.03.2010
SERVEILLE Timéo Louis Vincent	31.03.2010
TURCO Mas Ioan Jarman	19.05.2010
LUCA TROMBETTA VILARDI Brando	20.05.2010

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

MILLIERE Xavier & BIANCO Céline	24.04.2010
TROMBETTONI Olivier & GIOVANNETTI Simone	05.05.2010
MONREALE Fabrice & RASPENTINO Sophie	15.05.2010
MONREALE Franck & BZEZNIK Audrey	15.05.2010
CREMEL Fabrice & PICCINI Nicole	19.06.2010

Ils nous ont quittés

DUVOISIN Jacqueline épouse LAURENT <i>transc.</i>	10.03.2010
KADA Abed	05.05.2010
ROPHE Nicole épouse MASSEGLIA	31.05.2010
GASTAUD Pauline veuve BALLAURI <i>transc.</i>	17.06.2010

HOMMAGE A
Pauline Ballauri

Pauline est partie et il faudra s'y faire. Nous ne verrons plus sa petite silhouette sillonner le village d'un pas prudent mais décidé, sans trop s'aider de sa canne, abordant les gens du pays qu'elle connaît depuis des lustres. Une petite bise par-ci, une petite causerie ou une plaisanterie en turbiasque par là... sa présence parmi nous était rassurante. Cette sacrée bonne femme qui portait allègrement ses 99 ans se permettait encore de grimper les deux étages de son logement au centre du village.

Pourtant la vie n'avait pas été douce avec elle. Privée très tôt de sa mère, élevée sans tendresse

par ses grands-parents, elle a connu une jeunesse laborieuse jusqu'à son mariage avec Louis Ballauri, le 23 septembre 1933.

Les Turbiasques virent tour à tour cette mère de trois enfants, lavandière, transporteur hippomobile, employée des postes, vendeuse de billets dans l'autocar familial Monaco-La Turbie. Pauline, toute sa vie, a déployé un courage et une énergie hors du commun. Pour finir, elle avait pris en charge le dépôt de la Croix-Rouge du village avec tout le dévouement que l'on connaît.

Son goût inné de la communication faisait qu'elle était toujours présente aux heures importantes pour son village, comme l'atteste sa conduite lors des événements de la libération, le 3 septembre 1944.

Son grand chagrin était la perte de son fils Simon, un grand gaillard jovial qui n'avait que des amis au village, et la disparition de ses deux petites filles. Adieu chère Pauline, tu as bien mérité de reposer en paix.

Jean Cunegondo



Tout l'été, sauf le lundi, la piscine municipale offre une oasis de fraîcheur à ses nombreux visiteurs. Cet été encore, ils auront le choix entre farniente ou plaisir sportif avec les cours d'aquagym.

C'est parti pour une nouvelle saison ! La piscine municipale a rouvert le 3 juillet pour deux mois d'activité intense : du mardi au dimanche inclus, de 10h30 à 18h30 avec fermeture hebdomadaire le lundi.

Elle fermera ses bassins le dimanche 29 août au soir.

> **Renseignement :**

Route de la Tête de Chien - La Turbie - Tél. : 04 93 41 23 12

> **Tarifs :**

- Adultes : 4 € - Carte 10 entrées : 35 €.
- Enfants* : 1.80 € - Carte 10 entrées : 13 €
- Carte mensuelle : 30 €.
- Matelas : 3.50 € - Parasol : 3.50 €.

* : à partir de trois ans et jusqu'à quinze ans révolus.

Aquagym en douceur

Cet été, pour la seconde année, Elisabeth Ganault, maître-nageur, vous invite à nager ! Pour être en forme, vous détendre ou simplement apprendre à évoluer dans cet élément qui nous fut naturel, à tous !

Elle dispense des cours en piscine, chaque jour du mardi matin au dimanche soir, en dehors des heures d'ouverture au public.

> **Cours de natation :** entre 8h30 et 10h30 le matin ; entre 18h30 et 19h30 le soir

- Pour les enfants : cours de natation - apprentissage et de perfectionnement. Durée : une demi-heure, en cours collectif (de 1 à 4 enfants) - Coût : 15 € la ½ heure.

- Pour les adultes : Elisabeth Ganault entraîne les adultes qui souhaitent se

perfectionner -dans le cadre d'une préparation au triathlon par exemple.

> **Aquagym :** le cours est donné le matin de 9h45 à 10h30, le soir de 19h45 à 20h15. Il s'adresse à toute personne souhaitant se tonifier tout en se délassant, en douceur et sans musique -avec pour seul soutien le chant des oiseaux !

« On finit par une petite séance de relaxation », prévient Elisabeth, qui demande aux personnes intéressées de téléphoner pour réserver : « Le cours a lieu à partir de 3 personnes et nous essayons de ne pas dépasser les 12 participants, pour le confort de tous. ».

Prix du cours : 5 € par personne à partir de 5 participants (8 € si seulement 3 ou 4 personnes).

TENNIS ET PÉTANQUE

Que la lumière soit !

Grandes manœuvres sur les terrains de tennis et de pétanque : on change l'éclairage !

Le terrain de boules est éclairé par quatre grands mâts hauts de 10 mètres et supportant des spots de 400 watts : dispositif inadéquat qui dérange autant les boulistes, éblouis, que les riverains qui subissent chez eux cet éclairage intrusif. Or, il s'agit d'un équipement récent, performant, tout à fait conforme aux normes requises pour éclairer... des terrains de tennis !

Ceux du club municipal souffrent d'un éclairage trop faible porté par des poteaux en bois fragilisés par les intempéries, détériorés par la présence de capricornes

et qui ne sont plus aux normes européennes.

La suite est une question de bon sens : les quatre mâts du terrain de boules vont venir remplacer les installations obsolètes des tennis, et les boulistes bénéficier de nouveaux mâts de 7 m de haut, équipés de spots de 150 W, respectueux de leurs yeux et de l'intimité des riverains !

Ce « ballet de mâts » nécessitera deux semaines de travaux conduits par une entreprise spécialisée pour un montant total de 19 200 € TTC, financés à hauteur de 11 200 € par des subventions (Etat : 3 200 €, Région : 8 000 €). 8 000 € restent à la charge de la commune.



▲ Dès cet été, les tennis bénéficieront d'un éclairage performant et homologué.



Le stade a été entièrement « déshabillé » de son ancien revêtement pour les travaux préparatoires à la mise en place de la nouvelle pelouse synthétique

STADE DE FOOTBALL

Un gazon « *high-tech* »

Le nouveau revêtement du stade est une pelouse synthétique dernière génération : impression de naturel et qualité de rebond garanties.

Le stade aura une belle pelouse synthétique pour la reprise des entraînements dès cet été. C'est l'entreprise niçoise ISS Espaces Verts, lauréate de l'appel d'offres et spécialisée dans la création de terrains de sports, qui la pose, en respect des normes indispensables à l'homologation de cet équipement par la Fédération Française de Football.

Une fois le gazon existant enlevé, il a d'abord fallu organiser le drainage du terrain par des travaux de terrassement et la pose de drains et de gravier ; puis installer un système d'arrosage automatique et après seulement poser le gazon synthétique. Il reste encore à remplir les interstices entre les fibres (comme le fait la terre pour

un gazon naturel) avec un produit issu du recyclage de pneus usagés.

Le gazon est un produit italien (marque Limonta) de dernière génération qui cumule les qualités esthétiques -il ressemble de façon extraordinaire à du gazon naturel- et techniques, assurant au ballon rebond et roule, grâce à sa forte résilience : la fibre garde la mémoire de sa forme. Le gazon se redresse automatiquement après avoir été foulé.

L'arrosage permet d'entretenir la souplesse de terrain pour une meilleure qualité de jeu.

ECOLE DE TIR

Grégory et Julie Giuffra aux Championnats de France

Suite aux épreuves –Championnats départemental (CD) et régional (CR)– qui se sont déroulés à Grasse, au cours du mois de juin, Grégory et Julie Giuffra, jeunes élèves de l'école de tir de La Turbie, se sont sélectionnés pour les Championnats de France ! A Volmerange, où se sont déroulés ces Championnats, les 2, 3 et 4 juillet derniers, ils ont obtenu les scores –honorables pour Grégory- de 134^{ème} sur 157, catégorie minime –et très honorable pour Julie : 55^{ème} sur 98, catégorie benjamine. Tous les deux concouraient pour l'épreuve de tir à la carabine à 10 mètres.

L'école de tir accueille, le mercredi après-midi, garçons et filles de 8 à 14 ans pour la pratique du tir avec pistolet et carabine à air comprimé, à une distance de 10 mètres sur des cibles papier.

Aux championnats départemental et

régional, d'autres élèves se sont distingués :

- Matéo Carrasco (poussin) : 1^{er} place à la carabine (CD), puis 4^{ème} aux CR. « *Ses résultats très prometteurs, après seulement 6 mois de pratique lui auraient permis de participer aux Championnats de France, affirme Bernard Pieri, de l'encadrement. Nous avons jugé plus raisonnable d'attendre l'année prochaine !* »

- Louis Blanc (poussin) : 5^{ème} à la carabine aux CD.

- Grégory Giuffra (minime) : 2^{ème} place (CD) à la carabine précision debout ainsi qu'à l'épreuve 3x10 - 2^{ème} place (CR) carabine 3x10 et 3^{ème} place à la carabine debout.

- Julie Giuffra (benjamine) : 2^{ème} à la carabine (CD), 1^{ère} aux CR.

Les cours de l'école reprendront dès la première semaine de septembre. Pour tout renseignement, téléphoner à Bernard Pieri :

04 93 78 50 12 ou le mercredi directement auprès de l'école : 04 93 41 10 76



Matéo, au centre, avec Grégory et Julie, entourés des coaches de l'école de tir, Charlie et Herué, fiers de recevoir leurs prix



LA TURBIE DE 1860 À 1936

Des champs *au Casino*

Simple village de paysans signalé par une tour en ruine en 1860, année du rattachement, La Turbie va connaître un bouleversement profond avec l'extension du PLM, le développement du tourisme hivernal et l'expansion de Monaco.



24 mars 1860 : le roi de Sardaigne Victor Emmanuel II et l'empereur Napoléon III signent le traité de Turin prévoyant le rattachement du Comté de Nice à la France sous réserve de l'accord des populations concernées -celles-ci confirmeront cette volonté par un Oui proche de l'unanimité les 15 et 16 avril suivants. Le rattachement est officiel le 14 juin.

La Turbie a voté oui à l'unanimité.

Le rattachement à la France, conjugué au développement de la ligne de chemin de fer PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), va bouleverser la vie de ce village de paysans pauvres que signale sa tour en ruines.

En 1868, quand le chemin de fer arrive enfin à Monaco -quatre ans après son arrivée à Nice-, la renommée de la Côte d'Azur n'est plus à faire, le casino de Monte Carlo est ouvert depuis 5 ans et toute la haute société s'y rend depuis Nice en vaporetto.

Le tourisme de luxe se développe, Monaco construit (déjà !). Des tailleurs de pierre venus d'Italie s'installent à La Turbie pour y extraire et travailler le calcaire blanc de sa carrière...

A cette époque, La Turbie compte deux hôtels : le Savoy, construit par une famille de maîtres carriers, et l'Hôtel de France. Une cinquantaine de chambres au total, pour accueillir des touristes de passage. On ne séjourne pas à La Turbie.

Le sain brouillard de La Turbie

Le tourisme continue son développement. A la Belle Epoque d'abord puis dans les années folles (1920-1929) qui tentent de faire oublier la barbarie de la guerre de 14-18.

Philippe Casimir (1853-1939), maire de La Turbie de 1912 à 1925, déclare le brouillard turbiasque sain car chargé d'iode ! Et fait classer le village « station de tourisme » en 1922.



Ce fin lettré, écrivain et journaliste, est aussi un archéologue avisé. Il s'intéresse très tôt au Trophée des Alpes, initiant dès 1905 les fouilles qui donneront lieu à un premier programme de restauration à partir de 1914. A la fin du deuxième programme -de 1930-34, le Trophée rénové a retrouvé 4 colonnes. Le maire avait convaincu Edward Tuck, mécène américain, de financer les travaux.

Alors que la France s'enfonce dans le chômage suite à la crise de 1929, les Turbiasques sont épargnés par la grande dépression : ils fournissent le personnel du Casino et des hôtels monégasques. Mais La Turbie rurale a vécu.

Sa mutation sociale est irréversible. Et sa vocation touristique confirmée quand elle voit, amusée, dès l'été 1937, passer les premières vagues de « congés payés », précurseurs de l'immense et irrésistible mouvement du tourisme populaire.

1 - L'exploitation de la crémaillère s'acheva tragiquement le 8 mars 1932 lorsqu'un accident fit deux morts au départ de la gare de Beausoleil.

*D'après les conseils, textes et informations délivrés par André Franco
Clichés aimablement fournis par Michèle Bertola-Vanco*



La liaison La Turbie - Monaco se fait alors par un réseau de sentiers difficilement praticables. S'impose alors la nécessité de trouver une solution confortable et rapide pour permettre à la riche clientèle de monter au village : un chemin de fer à crémaillère est réalisé entre Monaco et La Turbie. Il est inauguré le 10 février 1894.

Une véritable prouesse technologique⁽¹⁾ !

La locomotive et son unique wagon parcourent les 2,5Km en 20 minutes. C'est à 7km/h que la riche clientèle s'élève de 400 mètres et rejoint la Turbie : sa tour cassée, ses ruelles pittoresques de village médiéval, son large panorama, et ses pauvres... autant d'objets de curiosité sur « la route impériale » (la grande corniche), pour ces touristes hivernants, emmitouflés comme il se devait, pionniers du grand mouvement touristique à venir.

AGENDA

juillet à début septembre

Juillet 2010

Toutes les Estivales du Conseil général ont lieu au Trophée des Alpes à 21h et sont gratuites

Mardi 13 juillet

Soupe au pistou et bal
Place neuve à partir de 20h

Mercredi 14 juillet

Fête nationale
Cimetière à partir de 10h15

Samedi 17 juillet

Jazz club de La Turbie
Trophée des Alpes à 21h

Lundi 19 juillet

Musicales du Trophée
Magnificat de Jean Sébastien Bach
Eglise Saint Michel à 21h

Mercredi 21 juillet

Estivale du Conseil général
Joe welz, Captain Joe et les news

Jeudi 22 juillet

Randonnée nocturne à la Tête de chien
Réservation au 04 93 41 21 15

Dimanche 25 juillet

Musicales du Trophée
Shani Diluka et l'ensemble Figaro
Trophée des Alpes à 21h

Mercredi 28 juillet

Musicales du Trophée
Concert d'înatoire avec Doulce Mémoire
Trophée des Alpes à 20h30

Vendredi 30 juillet

Musicales du Trophée
«Pierre et le loup» & «La symphonie des jouets»
Trophée des Alpes à 21h

Août 2010

Mercredi 4 août

Estivale du Conseil général
Manon des sources par le Théâtre du Verseau

Samedi 7 août

Bal des pompiers
Place neuve à 21h

Samedi 14 août

Estivale du Conseil général
Carnaby Street chante les Beatles

Dimanche 15 août

Messe et procession aux flambeaux
Eglise Saint-Michel à 20h

Lundi 16 août

Messe de la Saint Roch à 18h

Samedi 21 août

Pan bagnat party à 12h
Concours de boules carrées à 14h

Jeudi 26 août

Randonnée nocturne à la Tête de chien
Réservation au 04 93 41 21 15

Début septembre 2010

Vendredi 3 septembre

Libération de La Turbie
Monument aux Morts à 18h

Samedi 4 septembre

Exposition «César, le Rhône pour Mémoire» à Arles
Réservée aux adhérents des «Amis du Trophée»

Dimanche 5 septembre

Tristar 111 Monaco
Village entre 9h et 13h

Dimanche 12 septembre

Course pédestre du Trophée
Autour de La Turbie à 9h30

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées Européennes du Patrimoine
Trophée des Alpes de 9h30 à 18h

Samedi 18 septembre

Journée portes ouvertes
Stand de tir de 9h à 17h

Dimanche 19 septembre

Aubades à la population dans le village

Retrouvez toutes ces manifestations sur
www.ville-la-turbie.fr
contactez le Point Infos : 04 93 41 21 15

Zoom sur ...

Les boules carrées



Jouer aux boules dans les ruelles en pente du vieux village ? Impossible !

Mais si, avec des boules... carrées !

Ainsi, le 21 août dès midi, vous commencerez votre préparation physique par la dégustation d'un copieux Pan Bagnat autour de l'apéritif du Comité des Fêtes sur l'antique Via Julia Augusta (rue Comte de Cessole).

Après la digestion, à 14h, venez vous inscrire en famille aux concours de boules carrées. Une façon ludique de passer un agréable après-midi d'été à l'ombre des ruelles du vieux bourg.

Fous rires et complicité garantis !

Les médecins de garde

Juillet		Août		Septembre	
Dates	Docteurs	Dates	Docteurs	Dates	Docteurs
J 1	Gilardi	D 1	Galopin	M 1	Galopin
Du V 2 au D 4	Scemama	L 2	Rees	J 2	Gilardi
L 5	Rees	M 3	Gilardi	V3	Andreis
M 6	Gilardi	M 4	Galopin	S 4 au D 5	Galopin
M 7	Galopin	J 5	Gilardi	L 6	Rees
J 8	Gilardi	V 6 au L 9	Rees	M 7	Gilardi
Du V 9 au L 12	Rees	M 10	Gilardi	M 8	Galopin
Du M 13 au J 15	Gilardi	M 11	Galopin	J 9	Gilardi
Du V 16 au D 18	Scemama	J 12	Gilardi	V 10 au L 13	Rees
L 19	Rees	V 13 au D 15	Scemama	M 14	Gilardi
M 20	Gilardi	L 16	Rees	M 15	Galopin
M 21	Galopin	M 17	Gilardi	J 16	Gilardi
J 22	Gilardi	M 18	Galopin	V 17 au D 19	Scemama
Du V 23 au D 25	Andreis	J 19	Gilardi	L 20	Rees
L 26	Rees	V 20 au D 22	Andreis	M 21	Gilardi
M 27	Gilardi	L 23	Rees	M 22	Galopin
M 28	Galopin	M 24	Gilardi	J 23 au D 26	Gilardi
J 29	Gilardi	M 25	Galopin	L 27	Rees
Du V 30 au S 31	Galopin	J 26 au D 29	Gilardi	M 28	Gilardi
		L 30	Rees	M 29	Galopin
		M 31	Gilardi	J 30	Gilardi

Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89

Dr Galopin : 04 93 41 08

Dr Gilardi : 04 93 41 01 11

Dr Scemama : 06 60 17 76 29

Les informations utiles

Services d'urgence

Pompiers 18 Caserne de La Turbie 04 93 41 22 25
Police municipale 04 92 41 51 66
Gendarmerie nationale 17 ou 04 93 41 09 51

Services de santé

Assistante sociale Permanences en mairie le mardi de 9h à 11h30
Pharmacie 04 93 41 16 50

Services publics

Mairie 04 92 41 51 61 Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf mardi AM)
Samedi (Etat civil uniquement de 9h à 12h)
Point Informations Tourisme 04 93 41 21 15 Courriel : info@ville-la-turbie.fr
Ecole élémentaire 04 93 41 14 56
Ecole maternelle 04 93 41 16 29
Cantine municipale 04 93 41 24 86
Crèche multi-accueil d'Eze 04 93 41 16 20
Point Jeunes 04 92 10 84 35
Déchetterie 04 93 35 18 93
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Autres

Pharmacie 04 93 41 16 50 Vétérinaire 04 93 41 01 46
La Poste 04 92 41 34 15 Taxi 06 07 01 70 93